

30 avr 2021 -18:36

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2021

Transposition de la directive européenne relative aux règles communes pour le marché de l'électricité

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à transposer la directive européenne relative aux règles communes pour le marché de l'électricité.

L'avant-projet vise à apporter des modifications à la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité (loi Electricité) afin d'assurer la transposition de la directive 2019/944 relative aux règles communes pour le marché intérieur de l'électricité. Il s'agit principalement des modifications suivantes :

- un renforcement de la place des consommateurs par une meilleure information de leur consommation et de leurs droits : le consommateur joue un rôle plus actif et devient ainsi un acteur central au sein du marché de l'électricité
- de nouvelles obligations pour le gestionnaire de réseau de transport quant à la gestion des données du client final et une clarification sur le stockage de l'électricité
- une réforme du marché de l'électricité par l'introduction de nouveaux acteurs et une surveillance accrue par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG)
- une coopération internationale et régionale renforcée par la mise en place des centres de coordination régionaux

L'avant-projet est soumis au Comité de concertation et à l'Autorité de protection des données. Il sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et portant transposition de la Directive (UE) 2019/944 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et modifiant la directive 2012/27/UE

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be